

HORIZONS

L'info-magazine du Chambon-Feugerolles

Le numérique au quotidien



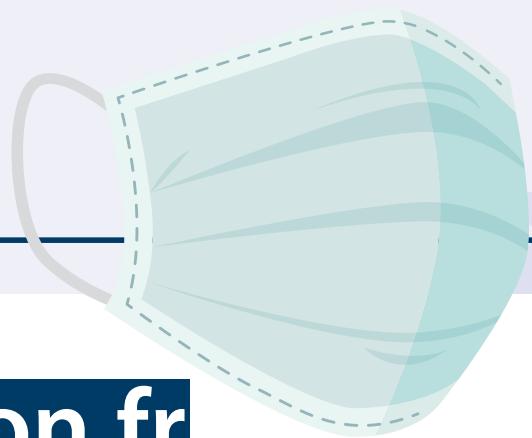


PORt DU MASQUE OBLIGATOIRE SUR L'ENSEMBLE DE LA VILLE DÈS 11 ANS

Par arrêté préfectoral - Sous peine d'amende

COVID-19
RESTEZ
PRUDENTS

**LA VILLE OFFRE
UN MASQUE EN TISSU
POUR CHAQUE HABITANT
DE PLUS DE 11 ANS**



**DEMANDE SUR
www.lechambon.fr**

**RENSEIGNEMENTS AU
04 77 40 30 20**

SOMMAIRE

- 4 Actualités**
- La résidence Transverse s'agrandit...
- Covid-19 : la santé avant tout
- 8 Dossier**
- Le numérique au quotidien
- 12 Education**
- Retour en classe pour 1 500 chambonnaires
- 13 Transition écologique**
- Un livret illustré pour sensibiliser à la propriété
- 14 Seniors**
- Continuer à conduire oui... mais en toute sécurité
- 15 Travaux**
- Le Valchérie se découvre en centre-ville
- 16 Association**
- Autonome au service des personnes à mobilité réduite
- 17 Jeunesse**
- Un été riche en découvertes
- 18 Sport**
- Du nouveau pour la Gym volontaire
- 19 Culture**
- Cœur de saison 2020/2021 : épisode 1
- 20 Coups de projecteur**
- 22 Instagram**



Penser un quotidien nouveau

Plus de doute possible, l'automne s'installe depuis maintenant quelques jours, succédant à un été marqué par d'importants pics de chaleur, en cette année si particulière... qui poursuit son chemin nous conduisant vers 2021.

Si la vie a repris son cours, notre quotidien reste incertain, avec cette crise sanitaire toujours omniprésente, telle une épée de Damoclès. Nous devons donc en tenir compte dans chacune de nos décisions. Certaines d'entre elles ont été difficiles à prendre, mais à chaque fois, c'est la sécurité sanitaire et la santé de tous qui doit nous guider. Même si cela compromet malheureusement les moments d'échanges, de contact humain et de convivialité qui nous sont pourtant si chers.

Malgré toutes ces difficultés, nous cherchons tous à tout mettre en œuvre pour rattraper le temps perdu et penser un quotidien nouveau. Mais il convient de rester extrêmement attentifs et prudents comme nous le montre les dernières mesures déployées sur le territoire de Saint-Etienne Métropole.



Les projets de la ville eux aussi avancent, ce qui est primordial pour soutenir nos entreprises et notre économie. Comme par exemple les travaux d'extension de la résidence Transverse qui permettront la création d'un institut pour enfants en situation de polyhandicap, ou bien encore la construction d'un nouveau pont des Fourches, les travaux de réhabilitation du Foyer laïque, le réaménagement de l'école Jean-Jaurès, la création du rond-point Schuman-Frachon... Autant de chantiers abordés dans ce nouveau numéro du magazine municipal qui n'a probablement jamais aussi bien porté son nom... Horizons.

Car plus que jamais, et quels que soient les défis qui nous attendent ces prochains mois, il nous faut regarder devant, dans une seule et même direction, pour construire tous ensemble la société de demain.

David FARA
Maire
Vice-président de Saint-Étienne Métropole

Restons attentifs, très prudents mais optimistes !



Visuel : ATELIER DES VERGERS

L'extension se fera dans la continuité du bâtiment déjà existant

La résidence Transverse s'agrandit...



Une extension
du foyer actuel
couplée à la création
d'un nouvel
établissement



« Transverse », du nom de l'association chambonnaise qui a porté le projet de création de ce foyer d'accueil médicalisé (FAM), est un établissement médico-social unique dans la Loire.

Renforcer les possibilités d'accueil pour les adultes porteurs de handicap

Située dans le cadre verdoyant du quartier La Romière, cette structure, gérée par la Mutualité Française Loire Haute-Loire Puy-de-Dôme SSAM, permet depuis son ouverture en 2011 de proposer un hébergement temporaire à des adultes porteurs d'un handicap, qu'ils vivent à domicile ou en institution. Le but étant soit d'offrir une solution de répit aux proches aidants ou à l'institution d'accueil, soit de préparer au retour à domicile après une longue hospitalisation, ou bien encore d'anticiper une vie en collectivité en vue d'une entrée définitive en institution. La structure dispose actuellement d'une capacité d'accueil de 12 personnes, qui peuvent

séjourner 90 jours dans l'année, en une ou plusieurs fois. Le projet d'extension permettra la création de 4 places supplémentaires.

Proposer une nouvelle offre pour enfants et adolescents

Et ce n'est pas tout ! La Mutualité souhaite étendre son offre de service en proposant aux enfants et adolescents de 0 à 20 ans, en situation de polyhandicap, 365 jours par an et 24 heures sur 24, un internat et un accueil temporaire. Ce projet prévoit la création d'espaces d'activités et de bien-être : salle de soins, d'activités physiques, espace Snoezelen. Cet « IME pour jeunes » (Institut Médico-Educatif) proposera un accompagnement personnalisé et adapté à chacun.

Afin de permettre la réalisation de ces 2 projets, l'actuel bâtiment de 850 m² doublera de surface, ce qui permettra d'accueillir 8 enfants et d'étendre la capacité à 16 adultes. Les travaux ont débuté fin septembre pour une mise en service prévue pour fin 2021.



Pose de la « première pierre » le 23 septembre dernier

Un architecte à votre écoute

Vous voulez construire, réhabiliter un bâtiment ou bien encore réaliser un aménagement extérieur, des architectes-conseil sont à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet.

Ce service gratuit, proposé par le Département de la Loire, s'adresse à tous. Vous pouvez par exemple être conseillé dans le choix de l'implantation de votre construction, sa conception, l'utilisation des énergies renouvelables, dans la réalisation d'une extension, la création d'une ouverture... Bref, quel que soit votre projet, vous serez orienté et guidé par un professionnel, y compris pour un accompagnement dans vos démarches administratives.

Des permanences pour vous accueillir sont organisées à Saint-Etienne (20 A rue Balaÿ).

Renseignements : 04 77 59 96 50
www.loire.fr/mdhl

Une aide financière pour changer votre chaudière

Le service public gratuit de rénovation de la Loire propose une aide globale pouvant aller jusqu'à 1 100 € à destination des propriétaires de chaudière à fioul qui souhaitent la changer au profit d'une chaudière à gaz. Cette subvention est mise en place par Saint-Etienne Métropole et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, auxquels s'associe GRDF pour un accompagnement financier complémentaire. Ce dispositif concerne les propriétaires de maisons individuels ou de logements en copropriété.

Pour toute demande, contactez gratuitement Rénovactions 42 au 04 77 41 41 25 du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Il est rappelé à tous que les démarchages téléphoniques pour des travaux de rénovation sont interdits depuis une loi de juillet 2020.

Votre BAFA financé

La mairie propose des financements pour la formation BAFA en direction des Chambonnaires de plus de 17 ans. Les dossiers de candidature sont soumis à un jury de sélection.

Renseignement 04 77 40 30 37



Ondaine Habitat

A compter du 1^{er} janvier 2021, Ondaine Habitat ne sera plus rattaché à la Trésorerie de la Vallée de l'Ondaine. Dès lors, les paiements ne pourront plus être effectués auprès de celle-ci.

D'autres moyens de paiement seront mis à disposition des locataires et diverses communications leurs seront transmises sur ce sujet d'ici la fin de l'année.

Pour en savoir plus : 04 77 40 55 77

Horaires de la mairie

■ Votre mairie est ouverte du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h.
 04 77 40 30 20

Horaires de la médiathèque

■ Mardi : 14h à 18h
 ■ Mercredi : 10h à 12h et 14h à 19h
 ■ Jeudi : 15h à 18h
 ■ Vendredi : 12h à 19h
 ■ Samedi : 10h à 12h30
 04 77 40 04 40

Horaires de la ludothèque

■ Mardi : 14h à 17h - Public famille.
 ■ Mercredi et vendredi : 14h à 17h, pour les plus de 6 ans (les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés d'un parent).
 Possibilité de réserver son créneau horaire au 06 83 82 69 77

Horaires du Laep'Inou

■ Jeudi de 8h30 à 11h30 hors vacances scolaires.
 Espace de jeux, d'écoute et de rencontre ouvert aux enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un membre de la famille (parent, grand-parent...)

Horaires

Actualités

SÉM le Mag

Saint-Étienne Métropole a son magazine : SÉM le Mag.

Imprimé à 200 000 exemplaires, ce trimestriel est distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres de la Métropole et mis à disposition en mairie.

À l'intérieur, vous y trouvez des infos sur les actions et projets de Saint-Étienne Métropole et des 53 communes qui la composent, mais aussi des initiatives, des réussites, des événements et de belles surprises.

Il est également téléchargeable sur la page d'accueil du site internet de la ville www.lechambon.fr



Le panneau lumineux apporte des informations essentielles

Covid-19 : la santé avant tout

Depuis début septembre, un peu partout en France, la propagation du virus s'accélère. Notre ville, tout comme l'ensemble de Saint-Étienne Métropole, est placée* en zone d'alerte maximale. D'importantes décisions, de plus en plus contraignantes, ont été prises par la préfecture de la Loire afin d'éviter à notre territoire de basculer dans l'état d'urgence sanitaire.

Le port du masque a été rendu obligatoire sur l'ensemble de la ville et nos établissements sportifs (gymnases, Centre aquatique de l'Ondaine et salles de sport) sont fermés (à l'exception des activités de groupes scolaires et parascolaires ou de mineurs encadrés).

Les rassemblements de plus de 10 personnes dans l'espace public ou dans des lieux ouverts au public (notamment dans les parcs, jardins et parkings) sont interdits.

Les bars et établissements assimilés sont fermés, et les restaurants restent autorisés sous protocole renforcé. Les commerces doivent quant à eux fermer au plus tard à 22h.

Une cellule de coordination municipale

Afin d'assurer un suivi optimal de la situation et adapter l'organisation des services de la mairie à la réalité, une cellule de coordination municipale se réunit chaque semaine, sous l'autorité du maire David Fara, pour anticiper les décisions et mesures à prendre et faire en sorte que les fonctions et services essentiels de la ville soient assurés dans les meilleures conditions et en toutes circonstances.

Le site internet vous informe

Face au besoin d'informations de chacun, le www.lechambon.fr est actualisé quotidiennement. Chaque Chambonnaise est invité à consulter régulièrement la rubrique dédiée.

PÉVENTION COVID-19 LA VILLE VOUS INFORME

Ce contexte impacte inévitablement la vie sociale, économique et les animations. Les Rencontres Gourmandes, le spectacle de fin d'année offert aux seniors, la cérémonie des Noces d'or entre autres exemples ne pourront malheureusement pas avoir lieu. Des annulations difficiles, inévitables, mais nul doute qu'il ne s'agit que partie remise.

* à la date du 10 octobre 2020

Un nouveau pont des Fourches

Après diagnostic, il a été établi que le pont des Fourches, situé à l'entrée de la vallée de Cotatay, présentait un caractère de vétusté. Des travaux de destruction, puis de remplacement de l'édifice ont donc débuté fin septembre. Ils devraient durer jusqu'en fin d'année 2020. Un nouveau pont, plus large et sécurisé sera installé en lieu et place.



Le pont actuel laissera place à un ouvrage plus sécurisé

Bien dans son corps, mieux dans sa vie

L'opération « Bien dans mon corps, mieux dans sa vie » propose des ateliers sportifs au Chambon-Feugerolles. Cette action, financée par la Fondation de France, est menée en partenariat avec le DAHLIR (Dispositif d'Accompagnement du Han-

dicap vers les Loisirs Intégrés et Réguliers) et la mutualité française.

Elle vise à accompagner les femmes dans un projet d'insertion positif, la pratique de sport encadré permettant de travailler sur le corps et la santé, le bien-être et l'estime de soi. Peuvent participer les femmes ou jeunes filles chambonnaires de plus de 16 ans désirant rompre l'isolement ou reprendre confiance en soi.

« Bien dans mon corps, mieux dans sa vie », se structure autour d'ateliers sportifs hebdomadaires, organisés en 3 cycles thématiques de 10 séances et de temps d'information collectifs (environ 3 temps sur l'année). Chaque séance sera encadrée par un éducateur sportif et accompagnée par une animatrice référente qui veillera à la cohésion du groupe, favorisera la parole et fera le lien avec les partenaires.

Renseignements :
Service Développement local
04 77 40 30 09
cancarola@lechambon.fr

Du côté de l'Espace jeunesse

La structure propose une multitude d'activités tout au long de l'année, à destination des enfants et des adultes :

- hip hop : enfants, ados/adultes
- anglais : ados/adultes (débutant, intermédiaire) et enfants (6-11 ans)
- full contact : ados et adultes
- guitare : enfants, ados, adultes
- new style jazz (danse) : enfants, ados, adultes

Tarif : 90€ l'année + 7€ d'adhésion à l'Espace jeunesse

Plusieurs ateliers sont organisés tout au long de l'année, à l'Espace jeunesse, pour apporter une aide complémentaire au travail fourni à l'école par les élèves, de la 6^e à la terminale.

■ CLAS (contrat local d'accompagnement scolaire) : par le biais de ce dispositif, des ateliers de méthodologie auront lieu dès le 18 novembre. Ces ateliers, à destination des élèves de 3^e, proposent des aides méthodologiques et des modules de révision pour le brevet. Les mercredis et jeudis de 17h30 à 19h.

Sur inscription.

■ Aide aux devoirs : cette aide est encadrée par des intervenants diplômés et permet un accompagnement dans la réalisation des devoirs et l'organisation du travail scolaire. Du lundi au jeudi de 17h à 19h30, et le samedi de 10h à 12h.

Sur inscription.

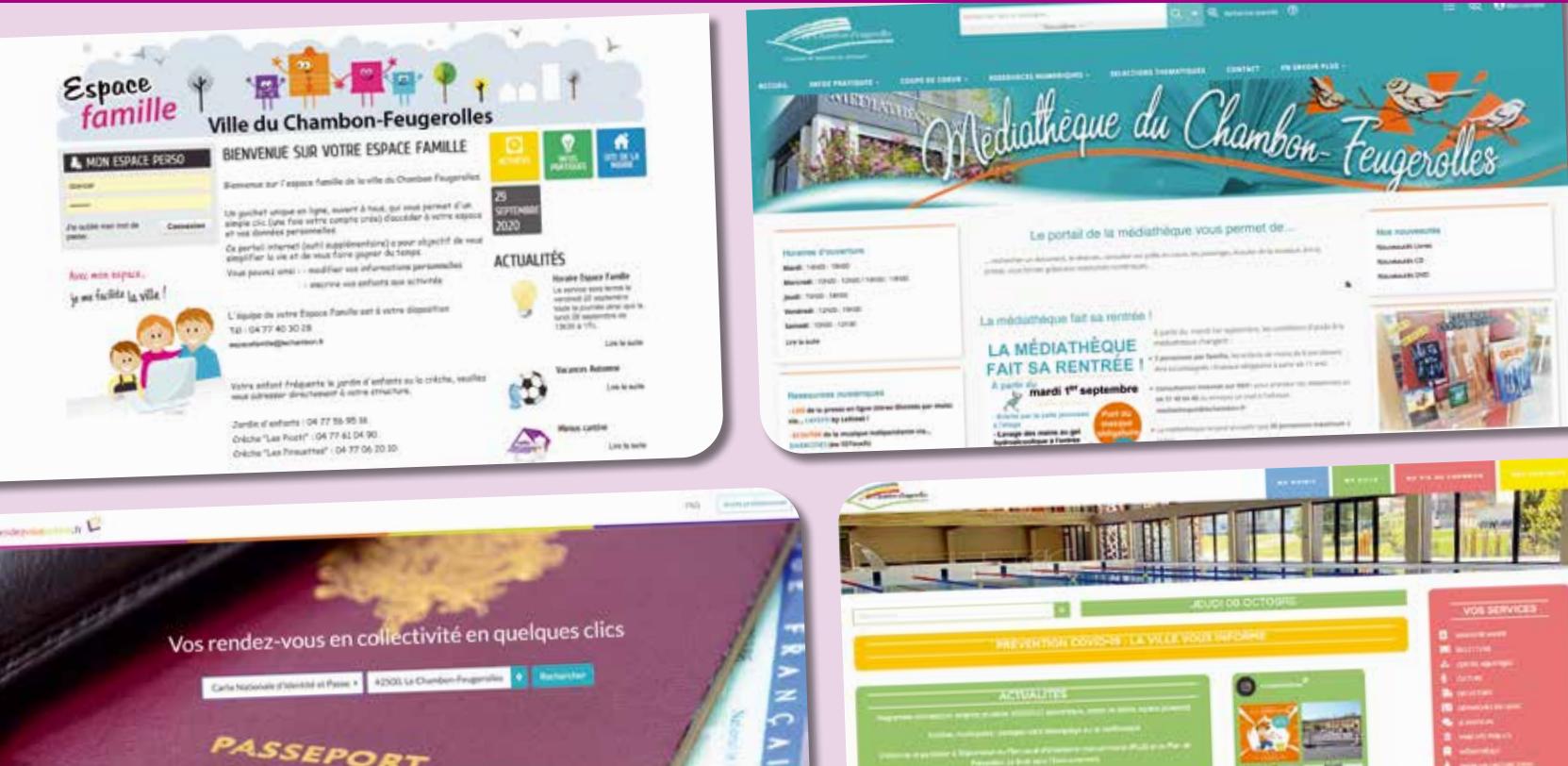
■ Modules complémentaires : interventions sur la méthodologie de travail, de la 6^e à la terminale, dans le domaine de l'organisation du travail et des techniques d'apprentissage et de révision. Les mardis et jeudis de 18h à 19h.

■ PIJ (point information jeunesse) : à destination des 16-25 ans, il apporte de multiples informations, accompagnements et orientations dans tous les domaines : emploi, formation, loisirs ou sport. En période scolaire : lundi 17h-19h30, mardi 12h-13h30, mercredi 14h-17h30, jeudi 9h-12h et 14h-17h. Les deuxièmes samedis du mois de 10h à 12h.

Gratuit, anonyme et sans rendez-vous.

Renseignements et inscriptions :
Espace jeunesse : 04 77 06 12 20
espacejeunesse@lechambon.fr

Le numérique au quotidien



Qui ne connaît pas l'Hôtel-de-ville, cette « maison des citoyens » qui réunit dans un même bâtiment la majeure partie des services proposés par la mairie.

“
Toujours plus de services en ligne pour simplifier la vie
”

Vous êtes nombreux à vous y rendre chaque jour, que ce soit pour une démarche administrative au service état-civil, une demande d'autorisation d'urbanisme, un renseignement sur la cantine... Les motifs et raisons sont multiples et ne manquent pas.

Mais, savez-vous que plusieurs services sont également disponibles en ligne, et qu'ils peuvent vous éviter un déplacement et vous faciliter le quotidien ?

Satisfaire vos besoins en seulement quelques clics

A l'image de bon nombre d'administrations, la ville a dû, au fil des années et évolutions technologiques, s'adapter en proposant de nouvelles manières de fonctionner, tout en s'efforçant de maintenir un service public de proximité. Ces nouveaux services numériques offrent la possibilité de

réaliser des opérations, en toute simplicité, directement depuis son ordinateur, son smartphone ou sa tablette. Ce qui prend, en ces temps de nouvelles règles sanitaires à respecter, un sens approprié.

www.lechambon.fr : une adresse unique qui centralise tous les services en ligne

En ligne depuis 2004, le site internet de la ville a su s'adapter au fil des années. Après avoir connu une première évolution en 2011, adieu www.ville-lechambonfeugerolles.fr et place au www.lechambon.fr

Initialement strictement informatif, il connaît en 2017 une importante mise à jour et voit l'apparition du premier service en ligne. Il vous suffit de surfer pour le constater, le site internet est une mine d'informations sur notre ville et ses services.

Vous pouvez y réserver vos places de spectacle directement depuis la rubrique « billetterie », par le biais d'un paiement en ligne

sécurisé. Les personnes désireuses de contacter un service en mairie peuvent trouver le numéro approprié dans la rubrique « annuaire mairie ».

D'autres informations, concernant les déchèteries (horaires, localisation), les marchés publics, la médiathèque ou encore le paiement des factures d'eau sont disponibles dès la page d'accueil du site, dans l'onglet « vos services », situé à droite.

Un outil numérique spécialement conçu pour les familles

Le Portail famille est quant à lui un service en ligne très prisé et utilisé.

Et pour cause, puisque le nombre de possibilités offertes sont nombreuses qu'il s'agisse de procéder à une inscription ou à un paiement, et ce quelque soit le service : garderie, crèche, ludothèque, cantine, centre de loisirs, temps périscolaire du soir... le champ des possibilités est vaste et complet.



Une rubrique actualité est mise à jour régulièrement et permet une transmission de l'information immédiate.

Une inscription en mairie, au préalable, est nécessaire avant d'utiliser cet outil, afin que soit remis aux utilisateurs un code, appelé « clé enfance », permettant de se connecter à cet espace, de manière sécurisée et personnalisée.

Le déploiement de ce portail numérique s'est accompagné d'un aménagement spécifique dans les locaux de la mairie, en face du service état-civil. Appelé Espace famille, ce lieu s'articule autour de l'accueil et de l'accompagnement des familles pour la prise en main de cet outil informatisé.

Prenez vos rendez-vous en ligne pour vos démarches administratives

Pour toutes demandes de passeport, de carte nationale d'identité, d'inscriptions sur les listes électorales, de demande d'acte d'état-civil... vous devez vous rendre en mairie au service état-civil. Bien connu de tous, il est l'un des rouages les plus importants d'une commune, quelle que soit sa taille. Le service accompagne en effet les citoyens à chaque étape de leur vie, notamment dans la délivrance d'actes pour une naissance, un mariage, un décès.

Depuis 2009, les passeports sont instruits grâce à des dispositifs de recueils (bornes informatiques). Récemment, ce procédé a été étendu aux demandes de cartes nationales d'identité.

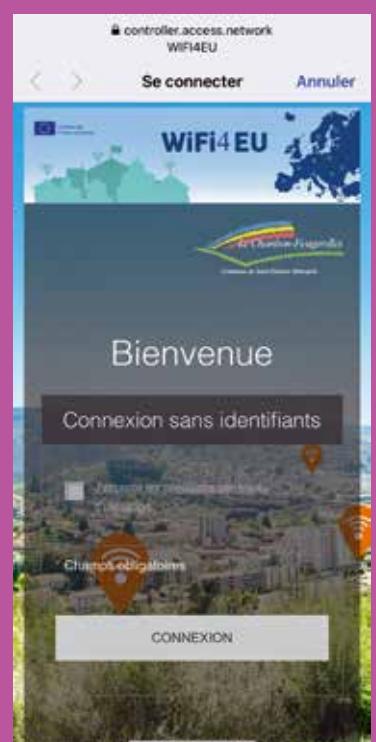
En amont de ces deux démarches qui s'effectuent en mairie, il est désormais possible de prendre rendez-vous directement en ligne. Il suffit pour cela de se rendre sur le www.lechambon.fr, rubrique « Démarches en ligne », puis de cliquer sur « prise de rendez-vous carte d'identité nationale et passe-

Le Wi-Fi gratuit dans certains équipements

Lauréate en 2019 de l'opération européenne WIFI4EU, la ville du Chambon-Feugerolles développe la connectivité Wi-Fi gratuite dans certains lieux publics comme les pôles sportifs (le Centre aquatique de l'Ondaine, le complexe sportif Guy et Alain et leur parc), les stades de Gaffard et de La Pouratte et le parc Jean Moulin.

L'objectif est de permettre aux utilisateurs de disposer d'une qualité de connexion internet optimale sur ces sites.

La mise en service sera effective dans les toutes prochaines semaines...



Le numérique au quotidien

port ». Une page d'informations s'ouvre alors. Elle regroupe tous les renseignements nécessaires sur les différentes étapes à suivre.

Les usagers peuvent également trouver un lien vers le site www.rendezvousonline.fr, qui permet de prendre rendez-vous en seulement quelques clics.

Une manière plus moderne et sécurisée d'effectuer ces démarches.

Des fréquentations en hausse constante

Il semble que de nombreux administrés aient rapidement adhéré aux services numériques proposés par la ville.

La prise de rendez-vous en ligne, en place depuis la fin d'année 2019, fonctionnent pleinement. Ce sont en effet pas moins de 2 034 rendez-vous qui ont été effectués.

L'Espace famille a également acquis une large communauté d'utilisateurs. 1 057 espaces ont été créés sur le portail et au total, ce sont 23 484 connexions qui ont été effectuées sur ce dernier.

Le site internet de la ville n'a quant à lui pas à rougir, avec 50 072 visiteurs différents sur un an, soit une moyenne de 5 000 visiteurs par mois. Le trio de tête des pages les plus consultées sont celles dédiées au Centre aquatique de l'Ondaine, à la présentation de l'équipe municipale et du fonctionnement de la ville, et sans surprise les services offerts pour les démarches administratives.

Pourquoi la création d'une délégation municipale à la communication et transition numérique ?

Le dossier de ce numéro d'Horizons en témoigne, les services en ligne proposés par la mairie se développent ces dernières années. Mais il reste encore beaucoup à faire et la transition numérique est un enjeu très important fixé par monsieur le Maire pour ce mandat. Il m'en a confié la responsabilité et je suis d'ores et déjà pleinement au travail. Je ne suis pas seule pour accomplir cette tâche et m'appuie sur la commission communication et transition numérique. Elle réunit l'ensemble des élus souhaitant travailler plus spécialement sur ce sujet. L'objectif est simple : réfléchir collectivement au renforcement de l'offre en services numériques proposée, mais également travailler à l'amélioration de la communication web municipale, d'autant que le déploiement de la fibre (très haut débit) dans notre ville est une chance. Il faut donc la saisir, pour faire du Chambon-Feugerolles une ville pleinement connectée et « digitale ».



Fabienne Marmorat
Adjointe au maire
à la communication
et transition numérique

Le développement de nouveaux services en ligne est-il compatible avec le maintien de la proximité ?

En matière de numérique, les choses évoluent en quasi permanence, et il faut donc sans cesse s'adapter. Notre volonté est de tenter de répondre aux besoins et attentes de chacun. C'est à dire offrir des services en ligne utiles à tous, sans oublier naturellement celles et ceux qui n'y ont pas accès en maintenant par conséquent une qualité d'accueil et d'écoute. C'est donc un juste équilibre que nous devons trouver pour permettre à chacun de vivre la ville comme il le souhaite. Le numérique doit avant tout simplifier la vie, et non pas dégrader l'accès de tous aux services publics. Il n'est donc pas question d'opposer numérique et proximité, mais bien au contraire de les rendre complémentaires. C'est en tous les cas notre état d'esprit : chacun doit y trouver son compte et nous ne devons pas perdre le sens du contact humain.

Avis des sommes à payer : comment ça marche ?

Le document ci-dessous vous présente les différentes possibilités de paiement que vous retrouverez directement sur le document d'avis des sommes à payer.

<p>Émetteur de la créance COMMUNE DU CHAMBON FEUGEROLLES BP 39 PLACE JEAN JAURES 42501 LE CHAMBON FEUGEROLLES CEDEX Téléphone : 04.77.40.30.20 Horaires d'ouverture : L/M/M/E/J/V 8h30-12h15/13h30-17h00</p> <p>Destinataire de votre paiement Centre des Finances Publiques TRESORERIE DE LA VALLEE DE L'ONDINAINE 14 RUE DE LA TOUR DE VARAN 42700 FIRMINY Téléphone : 04.77.61.00.56 Horaires d'ouverture : LUN MAR MER VEN 8H30-12H00 13H30-16H0</p> <p>Madame, Monsieur, En application des articles L.252 A du livre des procédures fiscales et L.1617-5 du code général des collectivités territoriales j'ai émis et rendu exécutoire un titre de recette pour recouvrer la créance dont les caractéristiques sont les suivantes : Références à rappeler</p> <table border="1" style="width: 100px; margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr><td>Budget</td><td>Exercice</td><td>N° bordereau</td><td>N° Titre</td></tr> <tr><td>02800</td><td>2020</td><td>01</td><td>01</td></tr> </table> <p>Date d'émission du titre de recette : 21/07/2020</p> <table border="1" style="width: 100px; margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr><th>Objet</th><th>Prix unitaire</th><th>Qté1</th><th>Qté2</th><th>Montant total HT</th><th>TVA</th><th>Montant TTC</th></tr> </thead> <tbody> <tr><td></td><td>340,91</td><td></td><td></td><td>340,91</td><td>0,00</td><td>340,91</td></tr> <tr><td>TOTAL GÉNÉRAL</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>340,91 €</td></tr> </tbody> </table> <p>A compter du présent avis, vous disposez d'un délai de : - trente jours pour payer cette somme au comptable public selon les modalités détaillées au verso ; - deux mois pour éventuellement contester ce titre de recette, selon les modalités détaillées au verso. Mes services se tientent à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire. Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.</p>	Budget	Exercice	N° bordereau	N° Titre	02800	2020	01	01	Objet	Prix unitaire	Qté1	Qté2	Montant total HT	TVA	Montant TTC		340,91			340,91	0,00	340,91	TOTAL GÉNÉRAL						340,91 €	 <p>AVIS DES SOMMES À PAYER Ampliation de titre de recette</p> <p>CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES TRESORERIE DE LA VALLEE DE L'ONDINAINE 14 RUE DE LA TOUR DE VARAN 42700 FIRMINY</p> <p>1</p> <p>Adresse de paiement par internet : www.tipi.budget.gouv.fr Identifiant collectivité : 035721 Référence : 2020-xx</p> <p>Feuillet 1 sur 1 N° Emetteur : 850033 COMMUNE DU CHAMBON CNP21200209773 *</p> <p>Application HELIOS Avis des sommes à payer SOMME À PAYER EN EUROS : 340,91 Références : Poste : 042002 Titre de recette : 02800-2020 CENTRE D'ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES 94974 CRETÉIL CEDEX 9 NE RIEN INScrire SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER</p> <p>2</p> <p>3</p> <p>000000028207 850033000159 161000000578000010420025992806 34091</p>
Budget	Exercice	N° bordereau	N° Titre																											
02800	2020	01	01																											
Objet	Prix unitaire	Qté1	Qté2	Montant total HT	TVA	Montant TTC																								
	340,91			340,91	0,00	340,91																								
TOTAL GÉNÉRAL						340,91 €																								

Pour utiliser les autres modes de règlement, voir au verso.

Pour payer ses factures

Dans le droit chemin de la tendance à la modernisation des modes de paiement, pour faciliter les démarches administratives des usagers, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) étend ses modes de règlement en ligne avec PayFiP. Cette nouvelle offre donne la possibilité à l'usager de payer soit par carte bancaire, soit par prélèvement bancaire (24h/24 - 7j/7) toutes les factures émises par les organismes publics.

Désormais, à réception de l'avis des sommes à payer, l'usager peut donc régler directement sur internet en se dirigeant sur le site : tipi.budget.gouv.fr

D'autres possibilités de règlements, plus classiques, restent possibles.

Tout d'abord au guichet du Trésor Public, où les paiements s'effectuent uniquement par carte bancaire. Il est également envisageable de le faire chez les buralistes. Au Chambon-Feugerolles, c'est au Brazza, situé au 1 rue de la République et au Tabac Presse du 3 rue François Patouillard, que pourront s'effectuer ces paiements seulement en espèce pour une dette inférieure à 300 €, ou par carte bancaire sans limite de plafond. Ils peuvent enfin se faire par chèque, à adresser au centre d'encaissement des finances publiques mentionné dans l'avis des sommes à payer.

Retour en classe pour 1 500 chambonnaires

Des Travaux à l'école Jaurès...

Des travaux d'extension et d'aménagement des locaux ont actuellement lieu à l'école maternelle Jean Jaurès, notamment l'aménagement d'une nouvelle salle de classe et des sanitaires. Cette initiative entre dans le cadre du projet « Je participe à la rénovation de mon école », imaginé et mis en place par la Cité du design de Saint-Etienne. Une expérience qui a permis aux élèves ainsi qu'aux enseignants d'échanger sur l'élaboration même du projet, qui touche ici à sa fin avec ces travaux.

... ainsi qu'aux Pirouettes

Un intérêt tout particulier a également été porté sur les équipements de la petite enfance, comme la crèche les Pirouettes avec des travaux de menuiserie pour équiper le sas d'entrée d'un paravent en plexiglass dans le but de protéger au maximum la zone d'activité des tout-petits.



Des futurs sanitaires pour l'école Jaurès au look « futuriste »



Les élèves ont retrouvé le chemin de l'école

Pas de doute possible, la seconde partie de l'année scolaire 2019/2020 restera à jamais gravée dans nos mémoires. Après un été pour reprendre ses esprits, la rentrée a pu se dérouler de la manière la plus habituelle possible... en apparence.

Une désinfection quotidienne et poussée

Dans chacune des écoles chambonnaires, les règles sanitaires sont respectées à la lettre. Un protocole très rigoureux a été mis en place pour que la protection des élèves, comme des enseignants, soit optimale. L'ensemble des salles de classe sont désinfectées quotidiennement par

le personnel municipal. Une attention particulière est portée sur les points de contact, comme les poignées de portes, les interrupteurs et les rampes d'escaliers.

Les agents d'entretien et du temps périscolaire travaillant au sein des établissements portent un masque de protection, et ont été formés en conséquence, comme par exemple à l'utilisation de la javel pour les différentes désinfections.

Les mêmes règles pour tous

Parmi les autres règles définies et mises en place, une attention particulière est portée sur l'hygiène, avec notamment le lavage des mains systématique des élèves. Ces derniers ont obligation de se les laver, en particulier lors de leur arrivée et sortie à la cantine, située au Rabelais. Les repas sont désormais servis directement à table et non plus en accès libre. De retour à l'école, chaque enfant a de nouveau l'obligation de se laver les mains avant de rentrer en classe.

Les enseignants, la ville et les agents des établissements scolaires restent mobilisés pour permettre aux 1 500 élèves d'apprendre et s'instruire de la plus belle et sûre des manières.



Jour de rentrée scolaire pour le groupe scolaire Louis Pasteur

Transition écologique



GARDONS
NOTRE QUARTIER PROPRE

1, 2, 3 !
Recycler,
c'est Bien jouer !

Réalisé par les enfants de La Romière
au Chambon-Feugerolles

Un livret illustré pour sensibiliser à la propreté

Ce livret est le fruit d'un travail de plus d'une année, initié par le Conseil citoyen dans le cadre du contrat de ville. Une création originale, pédagogique et utile qui a tout récemment vu le jour.

D'inspiration 100% chambonnaise, du texte à l'illustration, son titre évocateur « Gardons notre quartier propre », fait directement écho au diagnostic propreté engagé sur le quartier et s'inscrit dans le cadre de l'action « Dessine-moi ton quartier ».

Douze pages d'illustrations pour sensibiliser

Les prémisses du projet ont mené les enfants du quartier et leurs parents, ainsi que les élèves de CM1 et CM2 de l'école Pasteur à visiter le site de traitement des déchets de Firminy et rencontrer un agent de tri. De quoi permettre à tous de mieux comprendre la problématique des déchets et de leurs traitements.

C'est un illustrateur originaire du Chambon-Feugerolles, Matthieu Messana, qui s'est rendu au local associatif de la place Pasteur pour animer trois ateliers avec les enfants du quartier. Durant ces temps de concertation, ils ont pu mettre en commun leurs idées puis les traduire en image grâce au brillant illustrateur. Le résultat est bluffant avec un livret aux allures de mini bande-dessinée, dans lequel se mêlent questions et réponses, conseils et jeux. Les textes ont été retravaillés en partenariat avec les membres du Conseil citoyen.

Le livret est diffusé depuis le 25 septembre dernier et disponible en mairie ou en téléchargement sur le site internet www.lechambon.fr



Rappels propreté

■ Les encombrants sont à déposer dans les déchetteries. Il en existe deux à proximité : à La Ricamarie (Montrambert-Pigeot) et à Firminy (Zone de Dorian). Elles sont accessibles gratuitement.

Horaires et jours d'ouverture sur www.lechambon.fr

■ Ramassage des poubelles : pour toute demande liée au ramassage, un seul numéro gratuit.

Info déchets au 0 800 882 735.

■ Déjections canines : il est rappelé que les propriétaires de chiens dont les déjections canines sont déposées sur la voie publique sont passibles d'une amende de 68 €. Ils sont tenus de ramasser et d'évacuer les déjections de leur animal. Ils doivent également veiller à le tenir en laisse dans la rue ainsi que dans tous les parcs chambonnais.

«Vis ma vie
de confiné à
Quiétude »



Continuer à conduire oui... mais en toute sécurité

La conduite automobile à tout âge est un enjeu important en matière de sécurité routière. On peut aisément comprendre qu'à partir d'un certain âge, prendre le volant constitue une crainte pour certaines personnes et parfois une source d'angoisse pour la famille et les proches.

Mais nous savons tous ce que représente la conduite automobile en terme d'indépendance. Ne plus pouvoir prendre sa voiture pour ses déplacements quotidiens, c'est forcément perdre une partie de sa liberté individuelle. Il est donc important que les personnes qui ne se sentent pas en sécurité ou qui ont des doutes sur leurs capacités, puissent évaluer leurs aptitudes à la conduite.

Des ateliers pour conduire sans stress et en sécurité

C'est pourquoi la Ville propose, en novembre prochain, aux personnes de plus de 65 ans le programme « Mobilité et sécu-

rité des conducteurs seniors ». Il consiste en une remise à niveau des connaissances en matière de sécurité routière et une évaluation à la conduite à travers trois ateliers. Les deux premiers portent sur la théorie, l'un davantage orienté sur la bonne posture à adopter au volant, la gestion de ses émotions, et sur les règles du code de la route, l'autre s'apparente plus à une actualisation des connaissances avec une présentation des nouveaux panneaux de signalisation et les placements en circulation. Le troisième est pratique puisqu'il s'agit d'un exercice de conduite individuelle.

Ces temps sont animés par des moniteurs d'auto-écoles, des formateurs spécialisés dans le risque routier ou des psychologues.

De quoi rassurer nos aînés sur leurs capacités à la conduite. Un programme financé par le Département de la Loire dans le cadre de la Conférence des financeurs.

Inscriptions et renseignements :
04 77 10 01 35



Travaux

Le Valchérie est désormais visible depuis le parc Jean Moulin

Le Valchérie se découvre en centre-ville

Plusieurs aménagements sont actuellement en cours aux quatre coins de la ville. Si certains débutent, d'autres sont sur le point de s'achever ou sont terminés.

Le carrefour Schuman prend forme

L'aménagement du carrefour Schuman-Frachon entre dans une nouvelle phase. La totalité des réseaux (assainissement et électriques) ont été repris. Les travaux suivent leur cours sans retard, la seconde phase concernant la voirie, notamment l'aménagement d'un rond-point, a débuté depuis



L'aménagement du nouveau rond-point

plusieurs semaines. Le chantier devrait prendre fin d'ici le mois de décembre.

Démolition achevée pour la friche du Bon Pasteur

Du côté de La Romière, la démolition de la friche du Bon Pasteur est terminée. Place à la phase d'étude du projet de réaménagement du parc du Bouchet et de ce site, pour un réaménagement d'ici la fin de l'été 2021.

Autre chantier visible de tous : la découverte du Valchérie au sein du parc Jean Moulin. L'opération menée ces dernières semaines a consisté à déconstruire la dalle qui était en mauvais état et qui recouvrait la rivière. La gloriette, construite dessus a également été démontée. Le site étant désormais mis en sécurité, place à la réflexion et définition des contours du nouveau projet d'aménagement de cette partie du parc... qui fera l'objet d'une présentation dans un prochain numéro de votre magazine.

Démolition rue de la République

La démolition des bâtiments du 2 et 4 rue de la République est imminente. Ils laisseront place à un nouvel immeuble aux proportions similaires. Une déviation sera mise en place pendant les travaux pour les riverains et l'accès à la crèche Les Pirouettes.



Visuel prévisionnel du futur immeuble

La place Sauvignet végétalisée

Les riverains et les promeneurs peuvent désormais profiter d'un espace végétalisé, de bancs, ainsi que d'une petite esplanade surplombant la place, le tout dans un cadre végétalisé.



Marline Navarro et Georges Messana avec un utilisateur du dispositif et son accompagnante.

Autonome au service des personnes à mobilité réduite

Après deux années de préparation, l'association Autonome dévoile aujourd'hui ses activités au grand jour. A l'origine de cette belle initiative, deux personnes désireuses d'offrir aux personnes à mobilité réduite un service proposant un peu d'autonomie : « Nous nous sommes rendus compte que peu de dispositifs étaient proposés dans le domaine des transports des personnes à mobilité réduite ou porteuses de handicap. Les services existants sont souvent très contraignants. Notre désir premier était de donner une véritable flexibilité à notre service », expliquent Marline Navarro et Georges Messana, co-présidents de l'association Autonome.

Une location de véhicule adapté

Le service que propose l'association est simple. Une personne à mobilité réduite doit se rendre d'un point A à un point B. Elle, ou son accompagnant, contacte l'association, qui loue un véhicule adapté : « Nous proposons des tarifs les plus bas possibles. Ce qui importe, c'est de permettre à ces personnes de se rendre là où elles le désirent, pour le volet médical évidemment,

mais également pour des loisirs par exemple », expliquent les co-présidents.

Une fois le trajet aller-retour effectué, le véhicule est récupéré par l'association. L'agence est basée au Chambon-Feugerolles, mais c'est tout le département de la Loire qui est couvert par ce service. Avec toujours le même leitmotiv : faciliter le quotidien des personnes à mobilité réduite en agissant pour une mobilité inclusive.

L'association ne manque pas d'ambition, avec un projet d'ouverture sur la Haute-Loire, où ce type de service n'existe que peu ou pas suffisamment. L'objectif est bien entendu de pérenniser l'activité et continuer de se faire connaître. L'histoire ne fait que débuter pour Autonome et elle promet d'être belle.

**Autonome : 34 boulevard d'Auvergne
42500 Le Chambon-Feugerolles
Tél : 06 50 04 78 74
Mail : autonome.location@gmail.com
www.autonome.me
www.facebook.com/autonome.location**

Le fruit d'une rencontre

C'est une histoire d'amitié qui est à l'origine de cette association : « J'étais camarade de classe avec le fils de Georges Messana. Je travaillais auparavant pour une entreprise, qui propose un service de voiture en libre-service 24 heures sur 24. J'ai parlé de mon projet d'étendre en quelque sorte cette offre aux personnes à mobilité réduite à Georges, qui a tout de suite adhéré au projet », explique Marline Navarro. En reconversion professionnelle, Georges Messana n'a pas hésité longtemps avant de s'engager en tant que co-président.



Le talent des jeunes chambonnaires s'est exprimé à travers la création d'un spectacle itinérant.

Vacances apprenantes

Les vacances apprenantes ont eu lieu durant la dernière semaine du mois d'août à l'accueil de loisirs, avec des ateliers le lundi et le jeudi matin. Ces deux sessions étaient assurées par un enseignant et ont donné l'occasion d'approfondir des notions de français et de mathématiques à travers des jeux et des lectures. Ce sont 17 enfants âgés de 6 à 11 ans qui ont pu participer à ces ateliers pédagogiques, qui se déroulaient au Rabelais.

Un été riche en découvertes

Les vacances d'été 2020 ont fait écho à cette année scolaire si particulière. Différents dispositifs ont été mis en place pour permettre aux plus jeunes de garder une certaine continuité pédagogique tout en profitant pleinement de l'été.

Colonies apprenantes

A ce titre la ville a participé au dispositif des colonies apprenantes, permettant à plusieurs jeunes chambonnaires d'en bénéficier.

A commencer par un groupe de 10 enfants âgés de 8 à 11 ans qui a pris la direction de la Haute-Loire, à Chilhac, du 9 au 16 août dernier. Ils ont rejoint sur place d'autres enfants, originaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Un séjour placé sous le signe de la création en itinérance, intitulé « Troubadours et balivernes ». L'objectif était de créer un spectacle mêlant musique et théâtre.

Le séjour s'est déroulé en deux temps, avec quatre journées sur place, et trois journées en itinérance (Langeac, Saint-Privat du Dragon et Chambon). Avec, en point d'orgue, une grande représentation finale sur la plage de Chilhac.

Le Mézenc pour les plus grands

Le second groupe de colonies apprenantes concernait deux adolescents chambonnaires de 12 et 14 ans qui se sont rendus dans le Mézenc durant 5 jours, du 10 au 15 août, pour un séjour sport et nature. Ils ont rejoint sur place une quinzaine d'autres adolescents, également originaires de la région et ont logé au chalet du Mézenc.

Au programme, randonnées, observation de la nature ou encore escalade et luge d'été. Chaque soir, les participants ont tenu un carnet de séjour pour rendre compte de leurs activités du jour. De quoi conserver l'aspect pédagogique tout en y ajoutant l'esprit de découverte et d'apprentissage.

Les deux séjours ont permis à ces jeunes chambonnaires de découvrir de nouveaux horizons, et de s'adonner à des activités originales. Le tout en aiguisant leurs savoirs et connaissances, au contact de jeunes d'autres villes voisines.

Les nouveautés de la rentrée

Une nouvelle activité est proposée à l'Espace jeunesse depuis septembre dernier, avec le « new style jazz ». Cette danse urbaine est enseignée tous les mercredis pour les 6-11 ans (de 15h à 16h), les 11-16 ans (de 16h à 17h) et les 16 ans et plus (de 17h à 18h).

Les rendez-vous de l'Espace jeunesse sont de retour avec une fois par mois une grande animation organisée en extérieure, en toute sécurité sanitaire. Vendredi 7 novembre, direction « Exalto », à Dardilly dans le Rhône dans l'une des plus grandes salles de loisirs de la région. Et vendredi 11 décembre, place au théâtre avec le spectacle « Ulysse de Taourirt », à La Comédie de Saint-Etienne.

Renseignements au
04 77 36 00 30

Du nouveau pour la Gym volontaire

Le mot de l'OMS

Le président de l'Office Municipal des Sports, Antonio Serodio, a tenu à s'exprimer sur cette année 2020 si particulière : « *La fin de saison aura été compliquée pour tous les clubs et associations. Nous avons, de notre côté, fait notre maximum pour être le plus réactifs possible. C'est également pour cela que nous avons tenu à maintenir notre événement « Faites du sport ». Ce fut une manière de permettre aux clubs de reprendre leurs activités en ce début de nouvelle saison. Nous repartons sur une année charnière, qui sera rythmée par les nombreux protocoles sanitaires. Une fois de plus l'OMS, en partenariat toujours étroit avec la mairie, sera présent pour répondre aux clubs de la manière la plus rapide et adaptée.* »



Les cours se déroulent au gymnase de Pontcharra

Le club de la Gym volontaire de Pontcharra connaît, comme tous les clubs de sports, une année très particulière. Néanmoins, cela ne l'a pas empêché de réfléchir à une nouvelle saison sportive.

Si les gymnases sont actuellement fermés, dès que la situation sanitaire le permettra, vous pourrez retrouver les lundis et jeudis soirs, de 18h30 à 19h30, le fitness pour les adultes de tous niveaux, pour des séances toujours en musique, de quoi apporter encore plus d'entrain à ces moments riches d'intensité. Au programme : fitness, gymnastique et renforcement musculaire. Le tout mis en place et enseigné par des coachs diplômés.

Au rythme de la zumba

La Gym volontaire propose également une belle nouveauté : la zumba, les lundis soirs de 18h à 18h30. « *L'an dernier une coach de zumba avait pris part à plusieurs de nos entraînements, et nous avait proposé de donner quelques cours*

pour que nos adhérents puissent découvrir ce sport. Finalement l'opération a été plus que positive, c'est pour cela que nous intégrons pleinement cette activité cette année », explique Catherine Jousserand, secrétaire de l'association de la Gym volontaire.

Ludique et énergique la zumba fait travailler tout le corps, mais également la mémoire et la concentration.

Un cours d'étirements et de relaxation est enfin organisé les jeudis soirs de 19h30 à 20h. Ces séances permettent d'étirer en douceur les muscles du corps, et de relâcher les tensions musculaires. Cette activité permet aussi la prévention de blessures, et entretient la mobilité articulaire.

Une offre qui pourra reprendre dès que la crise sanitaire autorisera la réouverture des équipements sportifs, qui restent pour l'heure fermés aux personnes majeures.

Renseignements :
catherine.jousserand@gmail.com



Les membres du bureau de l'OMS



Les stéphanois du groupe Terrenoire joueront en première partie de Kery James le 20 novembre.

Cœur de saison 2020/2021 : épisode 1

Le spectacle continue ! Difficile d'être plus clair et optimiste pour lancer la première partie de la nouvelle saison culturelle intercommunale. Essentielle au vivre ensemble et au divertissement de nos vies, la culture est donc de nouveau au rendez-vous pour le plus grand plaisir des habitants de la vallée de l'Ondaine... et d'ailleurs.

A l'image de ce qu'il s'est passé sur l'ensemble du territoire national, la crise sanitaire est venue stopper le programme du Cœur de saison 2019-2020. Et c'est pour cette raison, que cette première partie consiste avant toute chose en une reprogrammation des concerts et représentations qui auraient dû avoir lieu entre mars et juin 2020. De quoi réjouir les abonnés et soutenir les artistes.

Comme chaque année, vous pourrez découvrir un patchwork artistique qui mêle théâtre, musique, humour et découverte. Aussi, c'est dans le cadre du Festival des Oreilles en Pointe 2020 que la salle La Forge va de nouveau vibrer le vendredi 20 novembre à 19h30, au son des notes rythmées de Kery James, et du groupe Terrenoire.

Présent sur la scène française depuis près de 30 ans, on ne présente plus Kery James ,il a su au fil des années ouvrir son rap à un large public.

Les autres invités de la soirée, les frères Herreras, qui composent le groupe « Terrenoire », originaires de Saint-Etienne, commencent à se faire une place de choix sur la scène pop électro française. Leur premier album « Les forces contraires » vient de sortir et connaît déjà un beau succès.

Michel Fugain à La Forge

Voilà une date très attendue. Vendredi 4 décembre prochain, Michel Fugain viendra enflammer la salle de La Forge, à 20h30, avec ses « Causeries Musicales ». Un beau moment intimiste en perspective, autour des plus grands succès de ce monument de la chanson française.

Le programme est susceptible d'être modifié en fonction de la situation sanitaire et des dispositions réglementaires en vigueur.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations sur le www.lechambon.fr

04 77 40 30 33
actionculturelle@lechambon.fr

Place au théâtre

Place au théâtre pour le second spectacle chambonnaise de cette programmation, avec « Vaclav et Thomas » vendredi 27 novembre à 20h30 à l'Espace culturel Albert Camus. Cette création inédite aux accents historiques de la compagnie stéphanoise « De l'âme à vague » traite de la Tchécoslovaquie de Vaclav Havel, dramaturge et metteur en scène devenu président. Une pièce où théâtre et marionnettes s'entremêlent pour dénoncer les schémas de manipulation politique.



Coup de projecteur



L'un des nombreux rendez-vous de l'été avec son lot d'animations, de jeux et d'ateliers.



Visite de l'ensemble des écoles, collèges et lycées chambonnaires par monsieur le maire accompagné de Samia Hamidi, adjointe à l'éducation pour la rentrée des classes.

Visite guidée de la vallée de Cotatay organisée par l'Office de tourisme de Saint-Etienne Métropole pour un retour sur le passé historique et industriel de la vallée.



Visite de rentrée dans les structures de la petite enfance.



Présentation du pass région seniors à La Forge.



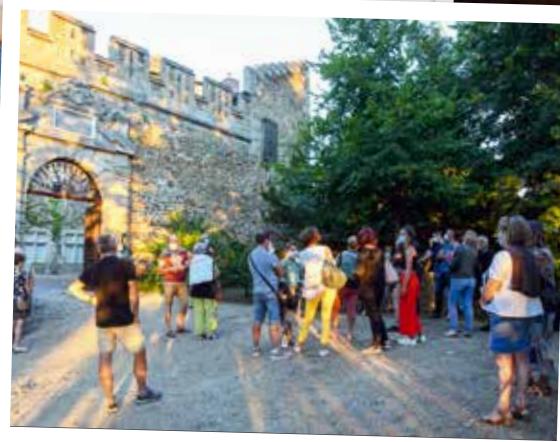
Hommage à la mémoire de Joannès Maroc, jeune chambonnaire tombé pour la liberté le 18 août 1944 en présence de Mr le Maire et Daniel Geyssant, adjoint.



Commémoration de la libération et des combats de La Versanne.



Découverte de la Mairie pour les élèves du Lycée des métiers de la Mode - Adrien Testud.



Belle réussite et plus de 100 personnes pour la visite guidée des extérieurs du château Feugerolles, suivie d'un concert en plein air.





La ville sur Instagram

Le Chambon-Feugerolles, à l'image de très nombreuses villes, est présente sur Instagram.

Une manière différente et originale de dévoiler son actualité.

Tout au long de la semaine, retrouvez les photos des principales animations, réunions et événements organisés.

Les chambonnaires peuvent également apporter leur contribution grâce au #monchambon

Pour nous trouver, c'est simple, il vous suffit de télécharger gratuitement l'application Instagram puis de rechercher le profil intitulé **@villelechambon**

Il ne vous restera plus alors qu'à publier vos plus belles photos de la ville avec #monchambon



Instagram



villelechambon Une jolie touche de couleurs #fleurissement au rendez-vous de la réouverture des écoles chambonnaires #déconfinement placée sous le signe du respect des gestes barrières et de la protection sanitaire des élèves et enseignants #monchambon #ecoles #educationnationale #sélemag



villelechambon Petite idée de sortie pour cet été au #monchambon avec la découverte des panneaux d'interprétation de l'impassé de Trablaine à proximité de l'#ondaine et de la #voieverte #monchambon #villeverte #biodiversité #nature #balade



villelechambon Tous les lundis et vendredis matin le marché prend place sur l'espace festif de #monchambon #marché dans le respect des #mesuresbarrières



villelechambon Depuis la colline de Poix, découvrez le point de vue imprenable sur les contreforts du #pilat qui surplombent la vallée de l'#ondaine et #monchambon #villeporte #parcnaturelregional #pilatmonparc #sélemag



villelechambon Profitez de ce week-end ensoleillé pour découvrir le nouveau tronçon de la Voie verte de l'Ondaine #monchambon reliant le centre-ville au quartier de Gaffard en passant par La Malafolie #modedoux #pistescyclables #villeverte



villelechambon Belle soirée ciné en plein air au parc Rousseau #monchambon avec la projection gratuite et ouverte à tous de #commedesbetes2 #sorteenfamille #étanisé

Commerçants ? Artisans ? Entreprise ?
Faites-vous mieux connaître grâce à

HORIZONS

Magazine distribué chaque trimestre
à tous les foyers chambonnaires

Deux parutions à partir de 235 euros

Tarifs et renseignements auprès du service communication de la Ville : 04 77 40 30 39 / communication@lechambon.fr

RÉALISEZ DE NOMBREUSES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
EN QUELQUES CLICS DEPUIS CHEZ VOUS

- ▶ Demande d'acte d'état civil
- ▶ Demande d'inscription sur les listes électorales
- ▶ Déclaration de changement de coordonnées
- ▶ Recensement citoyen obligatoire
- ▶ Prise de rendez-vous en ligne pour les demandes de carte nationale d'identité et les passeports

www.lechambon.fr



RUBRIQUE "VOS SERVICES" > "DÉMARCHES EN LIGNE"

HERVÉ optique

25 Rue Gambetta
42500 Le Chambon Feugerolles

04 77 61 85 24

(1) Sous conditions d'avoir une couverture Sécurité Sociale et Organisme Complémentaire (mutuelle ou assurance). (2) Voir conditions en magasin.



Opticien
agréé Essilor

100% Santé
vos lunettes toutes remboursées¹



2^e Paire à 1€
même en progressifs
solaires²



► POMPES FUNÈBRES

24H/24 - 7J/7

► MARBRERIE

04 77 61 01 04

06 60 80 46 24



ORGANISATION COMPLÈTE
DE FUNÉRAILLES

CONTRAT OBSÈQUES

ARTICLES FUNÉRAIRES

ADMISSION EN
CHAMBRE FUNÉRAIRE

FAX : 04 77 56 50 64
CHEMIN DU CIMETIÈRE – LE CHAMBON-FEUGEROLLES
NOUVELLE ADRESSE À LA RICAMARIE : 6, RUE GAMBETTA
www.catteau-marbrerie-pompes-funebres.fr

*Une fleur,
une histoire...*



*Votre fleuriste
Votre histoire*

*Mariage
Naissance
Anniversaire
Réception
Deuil...*



29 rue Thomas
42500 Le Chambon-Feugerolles
Tél. : 04 77 83 60 90

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au samedi
8h - 19h non stop
Dimanche et jours fériés